

produits de qualité qui grossissent le stock de livres et de matériel divers distribués par le ministère. L'évaluation des projets se fait de concert avec des experts qui sont souvent proposés par les ministères provinciaux et territoriaux de l'éducation, afin de s'assurer que le matériel corresponde aux besoins. Le programme «n'a toutefois pas pour vocation d'oeuvrer directement avec les provinces, mais plutôt d'encourager la mise au point de documents [...] dont les provinces peuvent ensuite se servir pour enseigner les différentes matières de la façon dont elles le jugent bon».⁽⁴¹⁾

4. Le programme-cadre CIVITAS

Les efforts du Secrétariat d'État sont fort louables, mais nous ne pouvons nous empêcher de penser qu'il faudrait trouver quelque chose de plus universel et de mieux «ciblé» pour l'instruction civique. Nous admettons sans réserve que l'éducation est de compétence provinciale, mais c'est aussi, à n'en pas douter, une préoccupation nationale. L'éducation est une entreprise qui vaut annuellement 52 milliards de dollars et qui intéresse énormément l'ensemble des Canadiens. Peut-être serait-il donc plus opportun que le Secrétariat d'État, de concert avec le ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté, prenne l'initiative d'élaborer un programme-cadre dont tous les enseignants du pays pourraient se servir.

De tous les modèles que nos recherches nous ont permis de découvrir, celui qui nous paraît convenir le mieux est le programme CIVITAS des États-Unis. Il s'agit d'un programme-cadre dont le but est de revitaliser l'instruction civique dans toutes les écoles américaines. Il énonce une série d'objectifs nationaux que doit viser le cours d'instruction civique dans les écoles primaires et secondaires, en précisant les connaissances et les compétences que doivent posséder les citoyens pour bien jouer leur rôle dans une démocratie moderne. Le programme peut aussi avoir des applications plus étendues dans des collectivités locales et dans l'enseignement supérieur.⁽⁴²⁾

Il a fallu plus de trois ans au Centre for Civic Education de Los Angeles pour mettre au point le programme CIVITAS, avec le concours d'une quarantaine de savants d'un peu partout aux États-Unis. Le texte définitif fait plus de 650 pages. Réalisé grâce à une subvention de Pew Charitable Trusts, CIVITAS fait partie intégrante d'un projet coopératif mené par le Council for the Advancement of Citizenship de Washington, et il est distribué par le National Council for the Social Studies.

Le programme CIVITAS explique pourquoi l'instruction civique est nécessaire dans un État démocratique moderne. Il expose en détail les buts et objectifs de l'instruction civique, dont l'énoncé se divise en trois parties : le civisme, la participation populaire et les connaissances civiques. Il y a aussi des suggestions sur la portée et l'ordre des sujets, sur les

(41) Délibérations, 28 : 34.

(42) La description du programme CIVITAS est tirée du sommaire qui apparaît dans «A Framework for Civic Education», Centre for Civic Education, Calabasas, CA, 1991.